

ÉCONOMIE RÉTRO

societe.union@sonapresse.com

Covid-19 : l'économie gabonaise fortement impactée

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

La pandémie de Covid-19 a durement frappé l'économie nationale. Tous les secteurs ont plus ou moins été impactés avec une incidence majeure dans la branche du transport aérien, de l'hôtellerie et du tourisme.

D'après les chiffres de la Direction générale du travail, 1 425 pertes d'emplois ont été officiellement enregistrés dans le secteur formel et 12 000 personnes mises en chômage technique depuis le début de la crise sanitaire.

Selon le ministère de l'Économie et de la Relance, en termes d'incidence sur les comptes publics, la pandémie de Covid-19 a entraîné une baisse de près de 600 milliards de francs (597,3) des recettes budgétaires de l'État.



Photo : Mikala Mikola

La branche de l'hôtellerie, l'une de celles à avoir payé un lourd tribut à la crise sanitaire.

Brèves

UNE MÉGA USINE DE FABRICATION DE MÉDICAMENTS

Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a inauguré, le 10 novembre 2020 dans la zone économique à régime privilégié de Nkok, l'usine La Santé pharmaceutique (LSP), spécialisée dans la fabrication des médicaments «Made in Gabon»

LA ROUTE PORT-GENTIL-OMBOUÉ LIVRÉE

Au bout de 6 ans de travaux (mars 2014-décembre 2020) et plus de 300 milliards de francs d'investissements, la route Port-Gentil-Omboué, longue de 95 km a été définitivement livrée le mardi 15 décembre 2020 par l'entreprise chinoise China Road and Bridge Corporation.

LANCEMENT DE LA TRANSGABONAISE

La Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a procédé, le 25 septembre 2020 à Kougoulet dans la commune de Ntoum, au lancement officiel des travaux de la grande route nationale dénommée "La Transgabonaise". Longue de 780 km, cette route reliera Libreville à Franceville en traversant six des neuf provinces du Gabon. D'un coût de 700 milliards de francs, elle devrait être livrée en 2023.

Cependant, pour contrer ces effets dévastateurs, le gouvernement a adopté un ambitieux plan de relance économique.

Soutenu par ses traditionnels bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale, Bad, Union européenne...), l'État a injecté 407 milliards de francs dans les mesures de résilience face au Covid-19, en vue de relancer l'économie nationale. Ce plan de résilience intègre plusieurs domaines impactés par la crise.

Le secteur santé a reçu 66 milliards de francs dont 2,1 milliards pour le Fonds spécial pour le financement du ticket modérateur des Gabonais économiquement faibles.

Le social a été financé à hauteur de 33 milliards de francs avec notamment la gratuité des loyers (1,25 milliards de FCFA), les kits et les bons alimentaires, des diversions des particuliers et de différentes entreprises et sociétés de la place (5 milliards de francs). Cette facture intègre aussi les 5 milliards de francs pour la gratuité d'électricité et les 2,3 milliards de francs pour l'eau.

Quelques 225 milliards de francs ont été réservés pour aider la trésorerie des entreprises en difficulté et 83 milliards de francs en termes de remises d'impôts.

Dettes intérieures : découverte de 440 milliards de fausses créances !

Styve-Claudel Ondo Minko
Libreville/Gabon

C'EST un fait sans précédent dans l'histoire économique du Gabon.

Instaurée par l'arrêté N°006/PR en date du 20 juin 2020, la Taskforce sur le règlement de la dette intérieure a permis de découvrir plus de 440 milliards de francs de fausses dettes sur 650 milliards de francs audités. Ces créances fictives correspondent à des travaux non effectués sur le terrain par plusieurs entreprises.

D'après les conclusions des premières enquêtes, il a été établi clairement l'implication de plusieurs hauts responsables, notamment au sein des régies financières.

La présidence de la République a annoncé des poursuites judiciaires à l'encontre des entreprises et des personnalités de l'administration publique ayant trempé dans ces magouilles.

"Oui. Cela ne fait aucun doute.



Photo : DR/L'Union

Le porte-parole de la présidence de la République, Jessye Ella Ekogha, qui avait tiré la sonnette d'alarme.

Certains dossiers laissent clairement, de manière flagrante, apparaître une complicité entre des opérateurs indélicats et de hauts cadres de l'administration (...) Il y aura des poursuites judiciaires. D'où d'ailleurs la présence du parquet de la République et de l'agent judiciaire de l'État au sein de la taskforce. Si elles sont reconnues coupables, alors les sanctions devront être exemplaires. On ne vole pas l'État impunément ! Le Président l'a martelé : il sera intraitable avec les corrom-

pus. Sa ligne politique en la matière est limpide : c'est celle de la tolérance zéro. Désormais, c'est à la Justice de faire son travail", avait prévenu le porte-parole de la présidence de la République, Jessye Ella Ekogha.

La Task Force sur la dette intérieure est composée d'un pool de techniciens : experts comptables ; techniciens de la Direction générale de la dette ; Direction du Trésor ; magistrats du parquet de Libreville et agents judiciaires de l'État.